

L'enjeu de ce colloque hybride, organisé sur deux journées, le 18 janvier dernier pour la journée consacrée aux ateliers et celle d'aujourd'hui pour la restitution de ces ateliers et pour des échanges à travers des tables-rondes, était double :

- D'une part, réunir des participants représentatifs de l'ensemble des champs patrimoniaux,
- D'autre part, réunir des participants acteurs de l'ensemble du paysage patrimonial, agents de l'Etat et des collectivités territoriales, membres d'associations, chercheurs, tant au niveau national qu'au niveau territorial.
- Ces échanges faisant suite aux plus de 250 personnes rencontrées dans le cadre de l'étude

De ce point de vue, face à une telle mobilisation, **on peut estimer que nous avons réussi notre pari.**

Les diagrammes présentés par Pierre Pénicaud ce matin sont parlants et les participants venant des territoires et d'horizons variés sont la majorité.

Incontestablement, la forme hybride de ce colloque, à la fois en présentiel et en distanciel, a permis cela.

Cependant, jusqu'à ces derniers jours, nous avons eu des craintes quant à la tenue même du colloque et, notamment, cette journée d'échanges au musée du Quai Branly-Jacques Chirac, en raison de la crise sanitaire qui n'est pas terminée. Heureusement, nous avons pu « passer entre les gouttes ».

Malgré les restrictions (notamment l'absence d'accueil-café ce matin), nous avons pu échanger largement.

- Le 18 janvier, 304 personnes étaient inscrites et 150 ont participé aux différents ateliers
- Aujourd'hui, 290 nous ont suivi en distanciel et 140 personnes étaient présentes ici au musée.

On peut donc dire que la formule d'un colloque hybride et participatif a fonctionné **et que le pari a été tenu.**

Quant au sujet lui-même, ces deux journées ne l'ont pas épuisé, bien au contraire.

Il faut espérer que le sujet infusera dans le milieu des patrimoines, à tous les niveaux de responsabilité et selon tous les degrés de participation.

Il faut espérer que nos modes de pensée évolueront ainsi que nos habitudes de travail.

D'une part, la participation doit être davantage utilisée par tous les services et établissements patrimoniaux selon des modalités claires et collégiales, et, d'autre part, nous devons travailler davantage en mode projet pour intervenir sur le terrain, nos concitoyens ne comprenant pas nos organisations qui sont parfois complexes et qui doivent s'adapter aux nouveaux enjeux.

Au cours de ces échanges, nous avons eu un bouillonnement de réflexions et de pistes de travail pour la suite.

En conclusion, on peut dire :

« La participation, souvent présentée comme une initiative affective en réaction à une bureaucratie qui n' « n'entendrait » pas le citoyen », est en réalité de mieux en mieux organisée. Comme tout « mouvement », la participation construit ses méthodes par le biais d'expérimentations. Par la participation, il y a donc bien une évolution des pratiques sociales

publiques (au sens de la cité). On peut espérer avoir sur ces pratiques un certain recul et transformer l'action publique. Après tout, et même dans ce que nous considérons comme « une doctrine » des patrimoines, il y a toujours eu une association de pratiques nées dans le corps social et théorisées ensuite sous forme de productions écrites. Il n'y a donc pas opposition frontale mais confrontation salutaire, ce qui est l'essence même d'un état de droit ».

Beaucoup nous ont souhaité connaître les suites qui sera donnée à ces travaux. En effet, ce colloque n'est pas une fin en soi. L'ensemble des travaux vont pouvoir alimenter les réflexions de l'étude réalisée par les inspecteurs et ils donneront lieu à une publication, probablement dans la revue en ligne *In Situ* dirigée par Pascal Liévaux.

Enfin, les idées de structuration des initiatives de participation citoyenne qui ont émergé dans les échanges, pourront faire l'objet de propositions d'actions concrètes dans ce domaine.

Leur émergence concrétisera la réussite de ce pari.

Je vous remercie de votre attention.